L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 48, 10 décembre 2010



Le 3 décembre, près de Fort Simpson, c'était au tour du pont de glace traversant la rivière Liard d'être ouvert au trafic. (Photo : Édith V-R)

Procès CSFTNO c. P.C. TNO

Une directive sans recherche approfondie

La quatrième et dernière semaine d'audience du procès CSFTNO contre le gouvernement territorial lève le voile sur la mise en place de la directive ministérielle de 2008.

Maxence Jaillet

Deux des six témoins appelés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à la barre de la Cour suprême des TNO pouvaient être considérés comme des éléments clés de cette poursuite grâce au rôle qu'ils ont joué dans la mise en place de la directive ministérielle imposée à la Commission scolaire francophone des TNO à l'été 2008. Ainsi, la juge Louise Charbonneau a entendu Don Kindt et Paul Devitt durant les cinq derniers jours alloués au dépôt de la preuve. Le premier est le consultant indépendant en éducation qui rafle tous les contrats des plans éducatifs ténois proposés par le gouvernement depuis plusieurs années et qui a également préparé, aux fins de ce procès, un rapport d'expert qui compare les deux écoles francophones aux autres écoles des TNO ainsi qu'à une dizaine d'autres écoles francophones de l'Ouest canadien. Le second est le directeur stratégique et opérationnel du ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation (MÉCF) des TNO.

Un rapport non révisé

M. Kindt a avancé que le plan éducatif, qu'il a rédigé en 2008, soulevait le dossier des admissions des parents non-ayants droit simplement parce que ces renseignements lui avaient été révélés ouvertement par la directrice de l'école Boréale, Sophie Call. Le consultant a reconnu qu'après avoir rendu une ébauche de son plan (qu'il considère plus comme un rapport) au ministère de l'Éducation, il n'en a pas fourni d'exemplaire à l'école Boréale malgré ce qui avait été convenu au début des entretiens avec la responsable de l'école francophone. Pour sa défense, il a stipulé que le ministère lui avait dit qu'il s'en occuperait lui-même. Son ébauche acceptée, M. Kindt n'a jamais révisé son rapport à l'exception d'une portion portant sur les origines des permissions d'admission. En effet, la seule question que le gouvernement a posée au consultant portait sur la véracité des chiffres inscrits sur le tableau résumant l'historique des admissions des élèves de l'école Boréale. Véracité qu'il a rapidement confirmée après s'être assuré que le tableau inclus dans son rapport correspondait bien au document que lui avait fourni la directrice de l'école. En contre-interrogatoire, Don Kindt a avoué avoir pris pour acquis que ce tableau était un document à jour et qu'il n'a pas recontacté Mme Call pour obtenir une nouvelle version. Quelques jours avant, lors de son témoignage, la directrice francophone a quant à elle démontré la présence de plusieurs erreurs dans ce tableau qu'elle considérait, en 2008, comme étant un travail en cours. Elle a d'ailleurs avoué avoir montré le tableau à Don Kindt, statuant que c'était quelque chose sur quoi elle travaillait avec sa secrétaire et un de ses commissaires, mais n'a pu se rappeler de lui avoir fourni en tant que tel.

Des besoins satisfaits

Les réponses de Paul Devitt ont bien démontré le point de vue du gouvernement, à savoir que l'école francophone de Hay River n'a pas besoin d'un agrandissement, ni d'un



Procès
Suite en page 2

Procès

Suite de la une

gymnase. Il a décrit l'école Boréale comme étant une petite école de la maternelle à la 12e année qui possède tout l'espace nécessaire pour fournir une éducation adéquate à ses élèves. Le haut fonctionnaire a expliqué que la directive ministérielle avait été développée par sa division au sein du MÉCF, car le bureau stratégique et opérationnel s'était rendu compte qu'il y avait une lacune politique concernant l'admission des non-ayants droit, rejetant du même coup la théorie d'une pression politique provenant de la Commission scolaire anglophone de Hay River. Paul Devitt a avoué que le ministère s'était inquiété de la surutilisation de l'espace à l'école Boréale du fait de l'admission des élèves de parents non-ayants droit. Il a alors mentionné que c'était son bureau qui avait demandé au consultant Kindt de questionner l'origine des admissions, car le MÉCF considérait cette information comme pertinente.

Lors de son contre-interrogatoire, Paul Devitt a confirmé que lorsqu'est venu le temps d'élaborer la directive ministérielle de 2008, limitant l'admission aux écoles francophone uniquement aux ayants droit, il ne savait pas que le ministère de la Justice des TNO avait trouvé, en 1998, que les autres provinces canadiennes laissaient aux commissions scolaires francophones le choix de leurs admissions. Il a reconnu aussi qu'il savait que Patrimoine Canada n'interromprait pas son financement même si l'admission limitée des élèves de parents non-ayants droit était permise. Au sujet du financement, Paul Devitt a expliqué que seule la phase II de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr à Yellowknife (estimée à 11 millions) figurait sur la table de négociations entre le gouvernement ténois et le gouvernement fédéral. Le MÉCF n'a pas avancé le cas de l'école de Hay River, car il n'en voyait pas le besoin.

Au terme de cette huitième semaine d'audience, où s'est déroulé le procès APADY c. P.C.TNO pendant les quatre premières semaines et le procès CSFTNO c. P.C TNO par la suite, les arguments des avocats ne pourront êtres entendus qu'au début de l'année 2011. La juge Charbonneau a en effet mentionné la possibilité de conclure ce procès les 12 et 13 janvier prochain. De l'avis des juristes, la juge pourrait rendre ses deux décisions dans les quatre à six prochains mois.

PROGRAMMATION - HIVER 2011



Durant la session hivernale 2011, le Collège des Territoires du Nord-Ouest dispensera plusieurs cours de français langue seconde et offrira aussi de nombreux cours et ateliers à la population francophone. Parmi ceux-ci se trouvent des cours d'anglais et d'espagnol, des ateliers en informatique et des ateliers d'écriture en stratégies de communication (Détails supplémentaires sur le site ctno.ca). Dépêchez-vous à vous inscrire car le nombre de places est limité. Le Collège aimerait également offrir divers ateliers culturels et artistiques à la population. Si ce type d'ateliers vous intéresse, communiquez avec Le Collège qui verra à combler le besoin exprimé advenant une demande soutenue.

Le Collège, une ouverture sur notre monde.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, appelez au 873-2900 ou écrivez-nous à direction@ctno.ca.

Le Collège des TNO tient à remercier sa clientèle étudiante et ses partenaires pour l'année 2010 et souhaite à toute la population ténoise une excellente année 2011.



Conseils pour éviter les périodes de pointe au bureau de l'immatriculation et de permis de conduire

- Pour renouveler l'immatriculation de votre véhicule ou pour obtenir un permis de conduire, planifiez votre visite vers le milieu du mois, lorsque le personnel n'est pas des plus sollicités.
- Assurez-vous de vous munir des pièces d'identité suivantes :
  - Preuve de résidence aux TNO;
  - Pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement;
  - Pièce d'identité avec votre nom et votre date de naissance.

N'oubliez pas que vous pouvez renouveler l'immatriculation de votre véhicule en tout temps au cours des trois mois précédant la date d'expiration.

N'oubliez pas aussi que notre bureau de Yellowknife est doté d'un agent francophone prêt à vous servir.

Venez tôt, évitez les foules!



En collaboration avec Radio Taïga

Élections tlicho en mars

C'est en mars que le nom du prochain Grand chef tlicho sera connu.

Les membres du seul gouvernement autonome autochtone des TNO se rendront aux urnes le 22 mars. Une assemblée de mise en candidature aura lieu à Behchoko le 15 février.

Une élection partielle est déclenchée en raison de l'expulsion de Joe Rabeska, l'automne dernier. L'ex-Grand chef a vu son mandat écourté après qu'il a raté deux assemblées consécutives et exigé un arrêt de travail de trois mois. Quelques jours seulement après sa chute politique, des accusations d'agressions sexuelles étaient déposés contre Rabeska.

Dans l'intervalle, la direction du gouvernement tlicho est assurée par Alphonses Apples de Wekweeti qui est nommé Grand chef par intérim.

Un demi-million pour Paulatuk

L'agence CanNor investit près d'un demi-million de dollars à Paulatuk, une des collectivités les plus nordiques des TNO.

L'Agence de développement économique du Canada offre 485 000 dollars à la Paulatuk Development Corporation pour l'achat d'un campement d'exploration. Le campement pourra être loué à des entreprises d'exploration minière et servir à des activités touristiques et à des stages pratiques.

34 emplois seront créés dans la collectivité de 300 habitants.

Marée noire

Le Canada n'est pas en mesure de répondre à une marée noire, et encore moins dans l'Arctique.

C'est ce qu'affirme le commissaire à l'environnement et au développement durable, Scott Vaughan, dans son rapport annuel déposé mardi.

Le rapport note en outre que la garde côtière a une capacité très limitée d'intervention dans l'Arctique, qui est vu comme une zone plus à risque.

Par voie de communiqué, le député du Yukon, le libéral Larry Bagnell, s'est dit choqué par les renseignements mis à jour par le commissaire.

Plateau Horn : Le Deh Cho poursuit le fédéral

La Première nation Deh Cho intente une poursuite contre le gouvernement fédéral.

La Première nation reproche au gouvernement d'avoir rouvert le plateau Horn au développement minier sans leur consentement. L'endroit est une zone candidate au statut d'aire protégée. Il s'agit aussi d'un site connu pour sa présence d'importantes ressources minières.

En novembre dernier, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a levé la protection du sol et du sous-sol sur le plateau Horn. Cette protection provisoire avait été conclue en 2002 entre les Premières nations, le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral, dans le cadre de la Stratégie des aires protégées des TNO. Les processus de négociation en vue de protéger le site désigné par les Deh Cho sous le nom de Edéhzhíe est en branle depuis plus d'une décennie.

Par voie de communiqué, l'avocat qui représente les Deh Cho qualifie le changement soudain du statut d'unilatéral et estime que le gouvernement force les Autochtones à intenter des actions en justice.

Le chef des Deh Cho, Sam Gargan, estime pour sa part que les siens « ne peuvent pas rester sans rien faire alors que [leurs] terres sacrées sont massacrées ».

Coup de cœur francophone 2010

Andrea Lindsay, une invitation charmante

Les francophones de Hay River ont eu bien raison de sortir, lundi dernier, avec la venue de la chanteuse Andrea Lindsay (en première partie : Tina Roy), au Back Eddy. Une invitation charmante dans l'univers feutré et coquet de la chanteuse pop, originaire de Guelph, en Ontario, aujourd'hui installée à Montréal.

Édith Vachon-Raymond

Bilingue, Andrea Lindsay a définitivement noué un lien entre son public et elle-même en moins de temps qu'il en faut pour crier « Bravo! ». C'est devant une assistance d'une trentaine de personnes issues des communautés anglophones et francophones de Hay River que la chanteuse a relevé avec brio le défi que représentait la petite salle. Un peu comme la nouvelle copine qu'on amène pour la première fois au réveillon de Noël, Andrea a su percer le cœur de son public avec aisance (en enlevant d'ailleurs ses souliers pour danser le charleston). Elle était accompagnée à la guitare, au clavier et à la voix par Jean-François De Bellefeuille ainsi qu'au violoncelle et à la voix par Julie-Odile*.

Directe et chaleureuse, Andrea Lindsay a présenté des chansons pop au goût un peu sucré, ce qui tombait à point pour les gens qui avaient profité du spectacle pour s'offrir une sortie au restaurant – l'événement ayant été présenté au restaurant Back Eddy. Loin d'être répugnée par les petites scènes, la chanteuse, récipiendaire du Juno du meilleur album francophone, a avoué qu'elle était très sensible à cette réalité. Anglophone de naissance, elle a confié à la blague, en entrevue : « Je me demande parfois si je n'ai pas été francophone dans une vie antérieure! ». Hay River figurait dernier dans sa tournée de l'Ouest canadien : « Ça été une belle façon de terminer la tournée! ».

Pour l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR), cette première édition du festival Coup de cœur francophone est prometteuse. Le vice-président de l'AFCHR, Simon Lepage, affirme même : « Ça été un succès à tous les points de vue ». M. Lepage, qui a personnellement été épaté par les artistes présents,



Puisant ses inspirations dans des figures aussi connues que diversifiées, il est possible de reconnaître une pointe de Serge Gainsbourg, Victor Hugo et William Blake dans la musique d'Andrea Lindsay. (Photo : Édith V-R)

explique que cette soirée « représente bien vers où s'en va l'AFCHR », c'est-à-dire des activités francophones inclusives à toutes les autres communautés de Hay River. Kim Rapati, une spectatrice anglophone qui était présente lundi soir dernier, s'est réjouie d'avoir la chance d'être exposée à de la musique francophone : « Je reviendrais définitivement! ».

La soirée a permis aux gens de découvrir non seulement Andrea Lindsay, mais aussi Tina Roy, une chanteuse franco-ontarienne, résidant aujourd'hui à Yellowknife. Cette dernière a assuré la première partie du spectacle. Un peu nerveuse, elle a toutefois conquis la majorité des spectateurs avec sa voix tourmentée et son jeu de guitare bien développé. « C'est relaxant! », se sont entendues les francophones Jessica King et Jessica Gilbert, toutes deux présentes, en plus d'ajouter avoir apprécié le mélange musical entre les deux artistes.

*De son vrai nom : Julie-Odile Gauthier-Morin.

Le saviez-vous?

Lorsque vous roulez à côté d'un véhicule prioritaire ou d'une dépanneuse aux gyrophares allumés qui se trouve sur l'accotement, la limite de vitesse est réduite de moitié par rapport à la limite de vitesse indiquée sur les panneaux de signalisation.





Devine qui a cessé de fumer?



« J'ai utilisé des timbres de nicotine en diminuant la dose toutes les trois semaines. Pour aider à pallier le manque de nicotine, j'ai combiné ce traitement à la gomme Nicorette. Après avoir fumé pendant 33 ans, l'heure était vraiment venue pour moi d'arrêter. »

Tara Hawk
YELLOWKNIFE

Si vous connaissez une personne qui a cessé de fumer et voulez la mettre en vedette, téléphonez au **920-6907**



Santé et Services sociaux

Décembre 2010 | www.hlthss.gov.nt.ca

Demandez la version PDF du journal


L'aquilon
Dans nos pages cette semaine
Francophonie
Vers un plan de communication
Page 5
Roger Leblanc : bilingue
Fusion de la Radio Taïga et de L'Aquilon
Le projet ira de l'avant

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1. C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Éditorial

Un excès de l'appareil d'état?



Alain Bessette

Les témoignages entendus lors de la dernière semaine laissent songeur. Quand un fonctionnaire parle à un certain moment de surutilisation des locaux à l'école Boréale, puis qu'il affirme aussi qu'il n'y a pas de besoin en espace supplémentaire, on se doute qu'il exprime une opinion politique.

En effet, s'il n'y a pas assez de places, il faut donc en rajouter. Pourquoi le refus de reconnaître ce simple fait.

L'école Boréale est un fleuron de la communauté de Hay River. Excellence académique et excellence dans plusieurs manifestations sportives, cette école vient confirmer le slogan lancé dans les années 1970 « *Small is beautiful* ». En petits groupes, avec des ressources parfois limitées, les enseignants, le personnel de soutien, les élèves et leurs parents réussissent à chaque année un tour de force.

En plus de ces résultats extraordinaires, l'école Boréale est un exemple vibrant des politiques canadiennes de bilinguisme et de dualité linguistique, politiques qui reçoivent l'appui d'une majorité de Canadiens. Au sein de cette école se côtoient des jeunes aux racines diverses qui ont un élément commun, la langue française.

Et voilà que des fonctionnaires posent des gestes non pas administratifs, mais bien politiques. Le refus du fait français dans une certaine partie de la population de Hay River et des TNO a déjà fait couler beaucoup d'ancre au fil des ans. Plutôt que de tabler sur les succès éloquents de cette institution, un geste politique a été posé avec pour seule motivation de plaire à quelques réfractaires.

C'est malheureux qu'on en soit rendu devant les tribunaux, mais les décisions malvenues du gouvernement n'ont laissé d'autre choix que de recourir à une décision judiciaire pour redresser les torts.



En l'absence de route terrestre entre Fort Simpson et le reste du monde, certaines denrées alimentaires ont pris une valeur tout à fait nouvelle! (Photo : Édith V-R)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Exposition au rayonnement électromagnétique

Des études trop biaisées?

Danny Joncas

OTTAWA – Avec l'émergence des technologies sans fil, les Canadiens sont de plus en plus exposés au rayonnement électromagnétique de radiofréquences, dont les ondes provenaient autrefois en grande partie des appareils électroménagers. Le comité permanent de la santé de la Chambre des communes s'est penché sur les possibles effets néfastes de cette exposition au rayonnement électromagnétique pour en arriver à la conclusion que les études objectives sur la question sont trop peu nombreuses.

Dans son rapport déposé à la Chambre des communes le jeudi 2 décembre, le comité relate avoir entendu les témoignages de divers intervenants au cours de son étude. Parmi ceux-ci, on comptait notamment des représentants de l'industrie des technologies sans fil, des chercheurs universitaires, des parents inquiets de la surexposition au rayonnement électromagnétique des réseaux sans fil que subissent les enfants dans les écoles, et des hauts fonctionnaires fédéraux de Santé Canada et d'Industrie Canada, c'est-à-dire les deux ministères fédéraux responsables de réglementer les appareils émetteurs de rayonnement électromagnétique au pays.

Du côté de l'industrie, on avance que comme le Canada se conforme aux normes établies par l'Organisation internationale de la santé, les appareils qui se retrouvent sur le marché canadien ne constituent pas un danger pour la santé des gens. On soulève aussi le manque de données scientifiques fiables prouvant le contraire.

« La très grande majorité des données disponibles, comme l'établissent les études publiées dans le monde entier par des milieux scientifiques réputés, permettent toujours de croire que l'utilisation des technologies sans fil ne pose pas de danger pour la santé des gens », estime Bernard Lord, président et chef de la direction de l'Association canadienne des télécommunications sans fil et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick.

En revanche, ceux qui craignent que l'exposition au rayonnement électromagnétique peut justement avoir des effets néfastes sur la santé des gens indiquent que la plupart des études qui traitent de cette question sont biaisées puisqu'elles sont plus souvent qu'autrement commandées par l'industrie des technologies sans fil.

C'est d'ailleurs pourquoi la première recommandation que formule le comité parlementaire est que le gouvernement fédéral finance, à l'aide de fonds publics, des études objectives que mèneraient des instituts canadiens de recherche en santé. Selon le comité, de telles études permettraient de déterminer si les risques qu'ont soulevés certains groupes et scientifiques devant le comité sont bel et bien présents. Ces témoins ont entre autres parlé du rayonnement électromagnétique émanant des téléphones sans fil qui peut supposément accroître les risques d'infertilité et du développement de l'électrohypersensibilité chez les enfants.

Quant aux réglementations entourant les appareils émetteurs de rayonnement électromagnétique, le comité n'a formulé aucune recommandation à ce sujet. Les représentants de l'industrie avaient pour leur part joué la carte d'une potentielle hausse des coûts si on devait rendre plus sévères les normes en vigueur. En effet, l'industrie estime que si les fabricants devaient produire des appareils dont les normes sont supérieures aux normes internationales strictement pour le Canada, les consommateurs en subiraient les conséquences sur le plan financier.





Demandez la version PDF du journal


L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Dans nos pages cette semaine
Francophonie
Vers un plan de communication
Page 3
Roger Leblanc : bilingue
Fusion de la Radio Taïga et de L'Aquilon
Le projet ira de l'avant

Raison 1. Que vous habitiez à Yellowknife ou dans une communauté plus éloignée, il y a des délais de livraison et vous recevez le journal parfois quelques jours après sa parution en kiosque.

Avec la version PDF du journal, vous obtenez une version intégrale livrée dans votre boîte de réception le jour même de sa parution.

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.



L'AFCHR réseaute

Tina Roy à Fort Simpson

La chanteuse franco-ontarienne, Tina Roy, résidant aujourd'hui à Yellowknife, s'est rendue à Fort Simpson, le 2 décembre dernier, grâce à l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR).

Édith Vachon-Raymond

Le mois de décembre a définitivement été lancé en musique du côté de l'AFCHR avec son spectacle dans le cadre de Coup de cœur francophone (voir article « Andrea Lindsay : une invitation charmante », paru dans la même édition). Loin de n'en faire profiter qu'aux membres de sa collectivité, l'AFCHR s'est déplacée à Fort Simpson, dans le cadre de son projet de réseautage 2010.



Rock Matte, président du regroupement des francophones de Fort Simpson, Kevin Menicoche, député de Nahendeh, la chanteuse Tina Roy et le francophone Pierre Morais au spectacle offert par l'AFCHR, à Fort Simpson. (Photo : Édith V-R)

En partenariat avec la Open Sky Society, une organisation pour les arts et la culture basée à Fort Simpson – en charge, entre autres, du festival éponyme – l'AFCHR s'est lancée comme mandat de réseauter avec les francophones de Fort Simpson en leur offrant un spectacle. À rappeler que ces derniers ont récemment manifesté leur intérêt à se réunir, à leur tour, autour d'une association francophone. Tina Roy a accepté de joindre sa musique au projet.

Malgré la température glaciale à l'extérieur, un moins trente degrés Celsius bien mordant, un peu plus d'une douzaine de personnes se sont pointées au spectacle, présenté sous forme de « coffee house », au centre récréatif de Fort Simpson. « C'est bien de voir quelqu'un d'autre ici! », s'est exclamé Michael Blyth, coordonnateur en charge de la programmation pour la Open Sky Society. Acteur important dans l'organisation de cette activité, il a affirmé être enclin à recommencer un tel projet à tout moment. « Ça rend même mon travail plus facile! », a-t-il dit, en se référant à l'initiative lancée par l'AFCHR d'envoyer un artiste là-bas.

« Je trouve ça excellent! J'ai bien aimé la musique », a partagé le francophone Pierre Morais, qui s'est déplacé pour l'occasion. Cette soirée de musique a d'ailleurs été le théâtre de bien des discussions entre les francophones présents : « Ça sert de point de départ! », a, quant à lui, ajouté Rock Matte, actuel président du regroupement de francophones à Fort Simpson (ils sont toujours en attente de finaliser les documents). Une idée a même été lancée d'organiser une soirée pour la Saint-Valentin.

Outre ces discussions, la visite de l'AFCHR à Fort Simpson a permis à cette dernière de se bâtir une banque de contacts plus solide. Tina Roy a d'ailleurs été approchée afin de participer au festival Open Sky, l'été prochain. Décidément, beaucoup de choses seront à surveiller en 2011, du côté de la scène franco-culturelle à Fort Simpson…

* L'auteure de cet article s'est aussi impliquée auprès de l'AFCHR dans son projet de réseautage 2010.





Tina Roy et Michael Blyth de Open Sky Society ont noué une belle complicité quasi immédiate lors du passage de la chanteuse à Fort Simpson! (Photo : Édith V-R)

Environnement

À l'abri de l'exploration et de l'exploitation

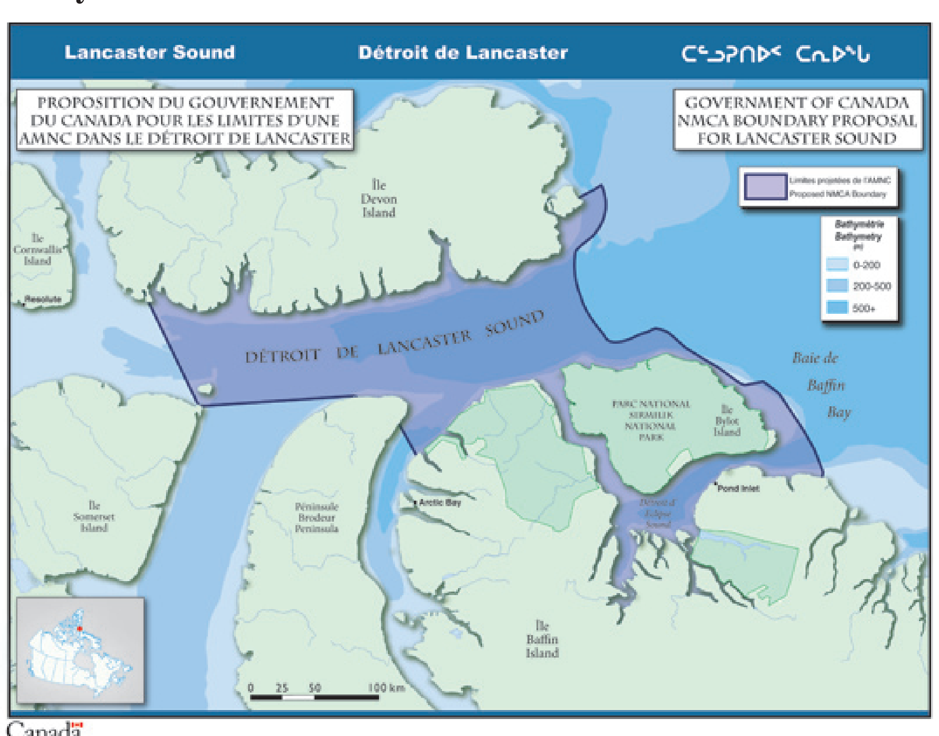
Le gouvernement fédéral veut protéger l'écosystème du détroit de Lancaster.

Maxence Jaillet

Le 6 décembre 2010, le ministre canadien de l'Environnement a annoncé les limites géographiques proposées de la première aire marine nationale de conservation dans l'Arctique administrée par Parcs Canada. Ce dévoilement bien médiatisé est une étape jugée opportune pour ouvrir la voie à des consultations « transparentes et respectueuses » entre le gouvernement fédéral, plusieurs agences gouvernementales, le gouvernement du Nunavut, la Qikiqtani Inuit Association et les entreprises du secteur industriel.

Selon Doug Yurick, qui est le coordonnateur en chef de l'établissement des zones protégées pour Parcs Canada, cette future aire arctique serait la cinquième zone marine protégée au pays. En comparaison avec la toute nouvelle zone de protection marine développée au mois d'août dernier dans le delta du Mackenzie, les intérêts de l'industrie seront moins servis dans la zone du Nunavut. « Cette nouvelle aire respectera les accords autochtones et les droits des résidents du Nord. Mais seulement l'industrie se portant sur un développement renouvelable sera favorisée dans le détroit », avance M. Yurick. Ce dernier ajoute que l'industrie de la pêche sera consultée afin de fixer des quotas en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans et qui permettront le prélèvement de certaines ressources halieutiques. Dans le communiqué du gouvernement fédéral, il est stipulé que « plus aucune activité d'exploration ou d'exploitation des ressources pétrolières ne sera permise à l'intérieur de l'aire protégée », ce qui met fin à l'explosion médiatique qui avait éclaté lorsque le Canada revendiquait son intention de poursuivre ses recherches sur la disponibilité des ressources grâce à des sondages sismiques.

Le détroit de Lancaster, ou encore le « Serengeti de l'Arctique », auquel aime bien se référer le gouvernement, est une importante voie de navigation pour les Inuits. Mais Doug Yurick avance aussi que des restrictions sur la vitesse ainsi qu'un code de conduite pourront être en appliqués pour gérer le transport maritime. « Je peux prendre l'exemple de la baie de Fundy, où il y a des couloirs de navigation mis en place pour protéger les cétacés. Des lois de conservation seront instaurées pour s'assurer que l'écosystème des mammifères marins est protégé. »



Limite de l'aire marine protégée proposée par le gouvernement fédéral (Illustration : Environnement Canada)

Le coordonnateur en chef explique également que plusieurs étapes sont encore à franchir pour finalement inaugurer cette aire marine protégée. Par expérience, il estime que le processus pourrait s'étaler sur les deux prochaines années. Doug Yurick mentionne également qu'un des mandats de Parcs Canada est de rendre ses sites protégés accessibles et avance que des stratégies seront développées pour attirer les gens de la région, mais aussi pour promouvoir le tourisme international en lien avec cette nouvelle aire marine.



Yellowknife, une ville qui a du chien

L'organisme NWT SPCA, basé à Yellowknife, essaie de demeurer en tête des multiples projets présentés au fond communautaire AVIVA qui s'élève à 1 million de dollars. Les différents projets qui terminent dans le peloton de tête se verront accorder un financement correspondant au budget soumis. Le projet de l'organisme ténois est de construire un chenil pour les chiens et chats abandonnés aux TNO. Il est considéré comme un gros projet avec un montant compris entre 50 000 et 100 000 dollars. Sur la photo, un animateur d'une radio commerciale de Yellowknife met son auditoire au défi d'atteindre les 2500 votes lors de la première journée de vote sur le site d'AVIVA pour le forcer à courir sur l'avenue principale de la capitale en robe colorée. Lors de ces premières 12 heures, seulement 2460 votes ont été enregistrés. Si Yellowknife n'a pas vu défiler l'annonceur, le NWT SPCA peut se réjouir de tenir la tête du concours avec un total de plus de 16 000 votes, 7 jours avant la fin du concours. Gilles Galant, membre du CA du NWT SPCA, au milieu sur la photo, se dit confiant de rester en bonne position avec 2000 votes de plus que le projet en seconde position. (Photo : Maxence Jaillet)



HORAIRE DES CLINIQUES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

La Clinique de santé communautaire Frame Lake (CSCFL) sera fermée du mercredi 22 décembre au vendredi 31 décembre inclusivement.

Tous les services fournis par la CSCFL seront offerts au Centre de soins primaires de Yellowknife (CSPY).

Les patients de la CSCFL devront consulter les professionnels de la santé du CSPY durant cette période.

Il n'y aura pas de cliniques itinérantes au Centre pour les familles du Nord ou à la Clinique de Dettah du mercredi 22 décembre au vendredi 31 décembre inclusivement.

Les cliniques d'infirmières praticiennes de l'Armée du Salut auront lieu les jeudis 23 et 30 décembre.

HEURES D'OUVERTURE DES CLINIQUES

	22 déc.	23 déc.	24 déc.	27 déc.	28 déc.	29 déc.	30 déc.	31 déc.
Centre de soins primaires de Yellowknife	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Congé férié	Congé férié	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Heures	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h	-	-	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h
Clinique sans rendez-vous	De 16 h 15 à 20 h 15	De 16 h 15 à 20 h 15	Fermée	Congé férié	Congé férié	De 16 h 15 à 20 h 15	De 16 h 15 à 20 h 15	Fermée
Clinique de santé communautaire Frame Lake	Fermée	Fermée	Fermée	Congé férié	Congé férié	Fermée	Fermée	Fermée

Pour de plus amples renseignements sur les heures d'ouverture des cliniques durant le temps des Fêtes, visitez le site Web de l'ASSSSY au www.yhssa.org.



L'ASSSSY vous souhaite de joyeuses Fêtes!

Les médias de langue officielle en milieu minoritaire sous la loupe

OTTAWA (APF) – Les francophones et anglophones vivant en situation minoritaire au pays qui ont recours aux médias présents dans leur région respective afin de s'informer ont l'occasion, d'ici le mois de février, de porter un jugement sur la pertinence et le niveau de qualité de ces médias, tout en pouvant leur formuler certaines recommandations afin de mieux répondre à leurs besoins.



Cet exercice de consultation auprès des consommateurs des médias écrits, radiophoniques, télévisuels et web est mené dans le cadre du projet Parlons médias. Cette initiative est pilotée par l'Association de la presse francophone (APF), l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada et le Quebec Community Newspapers Association (QCNA), en collaboration avec TFO, TV5 et CBC/Radio-Canada.

Au total, il est possible de se prononcer sur quelque 80 médias communautaires, dont une cinquantaine de langue française œuvrant à l'extérieur du Québec, de même que sur TFO, TV5 et sur toutes les antennes régionales de la radio et de la télévision de CBC/Radio-Canada. Les services de la firme de sondage Léger Marketing ont été retenus afin d'interroger quelque 7350 personnes au téléphone. D'autre part, l'ensemble de la population peut s'exprimer par l'intermédiaire d'un sondage en ligne au www.parlonsmedias.ca.

Du côté des gens à la tête de ce projet, on affirme que le fait que tous les médias travaillent en collaboration pour obtenir des données auprès des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs et internautes comporte plusieurs avantages.

« On croit avoir développé une approche qui sera moins dispendieuse pour chacun des participants et dont les résultats seront fiables. Procéder à un exercice de la sorte individuellement s'avérerait très dispendieux », indique Francis Potié, directeur général de l'APF.

« De plus, ce qui distingue notre sondage de toutes les études similaires est qu'il ne mesure pas une seule industrie, comme c'est le cas des BBM pour la radio par exemple, mais il est plutôt adapté au fait qu'on dessert des gens vivant en milieu minoritaire. L'exercice servira donc à quantifier et à mesurer l'appréciation qu'ont les gens face à l'ensemble de ces médias », poursuit M. Potié.

Quant à l'utilisation que comptent faire les journaux et stations de radio communautaires des données qui seront prélevées, les dirigeants de l'ARC du Canada et de l'APF y voient une utilité particulièrement sur les plans de la publicité et de l'amélioration du contenu.

« C'est extrêmement important dans le sens où on va pouvoir se servir de ces chiffres pour la vente de publicité nationale auprès du gouvernement fédéral et des grandes compagnies. Au point de vue du contenu, ça nous permettra aussi de voir ce que les auditeurs aiment et ce qu'ils aiment moins et d'ajuster notre programmation en conséquence », estime François Côté, secrétaire général de l'ARC du Canada.

« Un des premiers objectifs du projet est qu'à partir des résultats du sondage, les médias puissent développer des outils pour mieux desservir leurs marchés et mieux comprendre les goûts et les besoins des consommateurs. Nous avions grandement besoin de données fiables sur les comportements des consommateurs de médias de nos communautés », renchérit Francis Potié.



Élections partielles au fédéral : Le NPD sort perdant

Danny Joncas

OTTAWA – Chacun des trois principaux partis nationaux représentés à Ottawa tentait de conserver une circonscription, le lundi 29 novembre, alors que les électeurs ont été appelés aux urnes dans le cadre d'élections partielles. En bout de ligne, les libéraux en ont perdu une au profit des conservateurs mais en ont en revanche soutiré une aux néo-démocrates pendant que les conservateurs préservaient l'autre, faisant d'eux les gagnants de ces élections partielles tandis que le NPD en est sorti bredouille.

Parmi les trois circonscriptions en jeu, c'est probablement la circonscription ontarienne de Vaughan qui suscitait le plus d'intérêt. Détenue par les libéraux depuis plus de 20 ans, elle a permis de constater que le Parti conservateur réalise des gains dans le sud de l'Ontario, une région qui pourrait permettre aux conservateurs d'obtenir éventuellement une majorité, estiment les observateurs. Les conservateurs ont d'ailleurs mis la main sur la circonscription de Vaughan alors que leur candidat vedette, l'ancien commissaire de la police provinciale de l'Ontario Julian Fantino, a été élu.

Quant aux deux autres sièges en jeu, ils se trouvaient au Manitoba. Sans surprise, les conservateurs ont réussi à faire élire le candidat Robert Sopuck dans Dauphin-Swan River-Marquette pour conserver cette région. C'est dans la circonscription de Winnipeg-Nord que les libéraux sont parvenus à causer une surprise en faisant élire Kevin Lamoureux, qui a longtemps siégé comme député provincial au Manitoba. La circonscription était détenue par la néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis depuis 1997 et le NPD comptaient bien conserver Winnipeg-Nord.

Les principaux partis politiques pourront par ailleurs mesurer l'humeur des électeurs de nouveau sous peu alors que des élections partielles auront lieu dans trois autres circonscriptions où les députés ont choisi de quitter la vie politique. Ces élections partielles viseront à trouver un successeur au conservateur Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord), au conservateur Jay Hill (Prince George-Peace River) ainsi qu'au bloquiste Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia).

Mine Giant

Encore repoussée

L'étude d'optimisation de la congélation du trioxyde de diarsenic enfoui sous la mine Giant à Yellowknife est repoussée au mois de Janvier 2011.

Maxence Jaillet

Finalement, même si tout avait été prévu pour le mois de novembre, le début de la congélation de la première chambre contaminée au trioxyde de diarsenic de la défunte mine d'or Giant, à Yellowknife, ne se fera qu'au mois de janvier prochain. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) a mentionné de nouveaux retards quant à l'arrivée de l'équipement et le fait que les périodes des fêtes risquaient de compromettre le suivi nécessaire au début de cette étude.

Entre temps, le ministère est occupé à répondre aux commentaires de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM), qui, le 30 novembre dernier, a examiné le rapport d'évaluation du promoteur soumis par le MAINC. L'OEREVM a identifié quatre éléments qui nécessitent un ajustement quand à l'assainissement de la mine Giant. L'Office d'examen a en effet pointé les possibilités de défaillance de la méthode de congélation, les risques et l'impact d'un dégel intentionné, les efforts menés afin de s'assurer de maintenir les différents éléments du système de congélation, et la pérennité du financement promit par le MAINC. Au sujet de la congélation, l'Office s'inquiète que le rapport d'évaluation du promoteur donne des indications sur certaines conséquences de dysfonctionnements spécifiques, mais ne propose aucune description des impacts potentiels suite à une défaillance complète du système de congélation. Si le document gouvernemental explore l'éventualité d'un dégel intentionné, il ne donne pas de détails sur les risques, les effets, ou même la faisabilité d'une décongélation programmée suite à la mise en place d'un assainissement alternatif. Si le rapport du promoteur argumente adéquatement la durée de vie des thermosiphons (qui maintiennent la chambre congelée), l'OEREVM reproche au MAINC de ne pas traiter de la durée de vie des autres éléments permettant la congélation ou le traitement de l'eau et veut savoir, par exemple, combien de fois le gouvernement remplacera l'usine d'épuration ou le diffuseur installé dans *Back Bay*. Le dernier point inquiétant l'Office d'examen concerne l'absence de certitude en ce qui a trait au financement de ce projet. La seule mention concernant la pérennité du financement est une affirmation que le MAINC sollicitera l'approbation du Conseil du Trésor. Selon le rapport d'évaluation du promoteur, le coût des opérations d'assainissement s'élève à 1,91 million de dollars par année.

Le gouvernement a jusqu'au 12 décembre 2010 pour soumettre une réponse à l'Office d'examen.



Nouveaux Règlements en Santé et Sécurité au travail

La CSIT, à travers le Comité consultatif de sécurité, continue de travailler sur de nouveaux *Règlements professionnels en santé et sécurité au travail* afin de remplacer tous les règlements actuels qui figurent dans les *Lois en Sécurité* des TNO et du NU. Ce faisant, la participation des employés et employeurs est essentiels.

Impliquez-vous dans votre sécurité. Le Comité consultatif de sécurité considérera tous commentaires et fournira les résultats de leur évaluation avant de remettre leurs recommandations.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter la copie courante des changements proposés sur le site web de la CSIT au www.wscc.nt.ca ou www.wscc.nu.ca. Envoyez-nous vos commentaires au safetyregs@wscc.nt.ca, avant le 10 janvier 2011.

Veuillez contacter la CSIT si vous désirez obtenir ces informations dans une autre langue.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail
www.wscc.nt.ca 1.800.661.0792 www.wscc.nu.ca 1.877.404.4407




Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

Protéger les espèces aquatiques et leurs habitats

La morue franche (population des lacs de l'Arctique)

Pêches et Océans Canada considère actuellement la désignation de la morue franche (population des lacs de l'Arctique) comme «espèce préoccupante» en vertu de la *Loi sur les espèces en péril.*

Au Nunavut, la présence de morue franche (population des lacs de l'Arctique) a été signalée dans trois lacs salés côtiers dans le sud-est de l'île de Baffin (les lacs Ogac, Qasigialiminiq et Tariujarusiq).

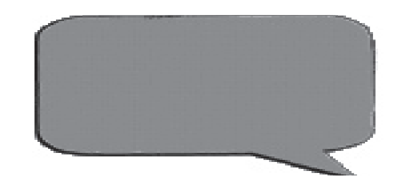
Nous vous invitons à formuler des commentaires sur la proposition d'inscrire la morue franche (population des lacs de l'Arctique) et sur les répercussions pour vous. Pour ce faire, ou obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.sararegistry.gc.ca (cliquez sur « Consultations publiques »), ou communiquez avec :

Pooi-Leng Wong
Pêches et Océans Canada
Courriel : fwisar@dfo-mpo.gc.ca
Sans frais: 1-866-538-1609

Veuillez formuler vos commentaires avant le 11 fevrier, 2011.

Canada

Deux façons de commenter l'actualité



Les sections commentaires sur le www.aquilon.nt.ca



aquilon@internorth.com

Petites annonces

Chambre à louer
Chambres meublées (avec lit double, télé, commode).
Libres : 1er décembre et 1er janvier.
Laveuse-sécheuse. Internet non inclus.
À deux pas de la piscine Ruth Memorial.
Transport matinal vers le centre-ville possible.
Non allergique aux chats.
Non fumeur.
Secteur Lanky Court. 650 $ par mois.
Annie 920-0359 après 18h00.

Curves
Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

Travail à temps partiel
Recherche gardienne qui serait disponible à tous les jours pour venir chercher nos enfants (Pré-maternelle et 1ère année) à 3:15-3:30PM et les garder chez elle ou chez nous jusqu'à notre retour du travail (retour +/- 5 heures). Si intéressée, veuillez contacter Julie au 765-0054.

Astrologie/horoscope
15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

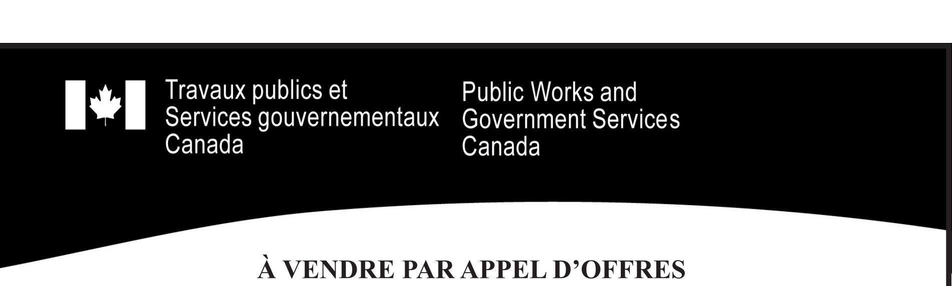
Cours d'anglais
La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

Services légaux
Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0 Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés
Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

L'actualité en quelques clics : www. aquilon.nt.ca



À VENDRE PAR APPEL D'OFFRES
Propriété résidentielle
Fort Simpson (T.N.-O.)

Adresse de la propriété : 9702 - 102e rue, lot 529, plan 2979, superficie d'environ 0,13 hectare

Description de la propriété : Logement unifamilial de trois chambres à coucher, à vendre « tel quel ».

Pour se procurer les formulaires d'achat et obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec :

Linda Veeneman
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Services immobiliers, Région de l'Ouest
Plaza Telus Nord, 5e étage, 10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1S6
Tél : 780-497-3713

Il sera possible de visiter les lieux, le 14 décembre 2010 seulement, de 13 h à 16 h. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec :

Bob McDowell
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
C.P. 860
Fort Simpson (T.N.-O.) X0E 0N0
Tél : 867-695-2325 ou tél. cell. : 867-695-6545

Les offres, sous pli scellé, seront reçues jusqu'à 14 h, le 22 décembre 2010, à l'adresse suivante :

Unité de réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Plaza Telus Nord, 5e étage, 10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1S6

AUCUNE OFFRE, PAS MÊME LA PLUS ÉLEVÉE, NE SERA NÉCESSAIREMENT ACCEPTÉE.

Canada

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Réparation de la couverture du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (musée)
CT101014
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche d'entrepreneurs ou de personnes intéressés pour remplacer la couverture actuelle du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, qui est endommagée et qui fuit, par une nouvelle couverture à membrane de bitume modifié.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5015, 44e Rue, Yellowknife NT (ou être livrées au Bureau régional du Slave Nord), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 DÉCEMBRE 2010

Les entrepreneurs et les personnes intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en ligne en communiquant avec l'Association de la construction des TNO au 867-873-3949.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 14 décembre 2010, à l'entrée principale du musée.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Shouhda K. Shouhda, ing.
Agent principal de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-3045

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Air Canada a la cote auprès des voyageurs d'affaires

OTTAWA (APF) – Air Canada est le transporteur aérien nord-américain le mieux perçu par les voyageurs d'affaires, selon un sondage mené auprès de 25 000 lecteurs de la revue américaine *Global Traveler*.

Le sondage a été mené auprès de gens qui prennent en moyenne 32 vols aller-retour annuellement pour le travail, et plus souvent qu'autrement en classe affaires ou en première classe.

« Il est très valorisant de recevoir cette marque de reconnaissance de nos clients qui voyagent le plus souvent, et qui sont ainsi bien placés pour évaluer les produits et services d'Air Canada par rapport à ceux de nos concurrents nord-américains, surtout à une époque où toutes les sociétés aériennes s'efforcent d'attirer des clients à forte valeur », a indiqué par voie de communiqué Ben Smith, vice-président général et chef des Affaires commerciales chez Air Canada.

www.aquilon.nt.ca

Le Canadien de Montréal

Andrei qui?



Alain Bessette

8 décembre 2010 - Il y a à peine deux ans, je considérais Andrei Markov le joueur le plus utile au Canadien de Montréal. Lorsqu'il a subi ses premières blessures, je ne donnais pas cher de la peau du club, et effectivement, le club peinait à gagner en son absence.

Ce n'est cependant plus le cas.

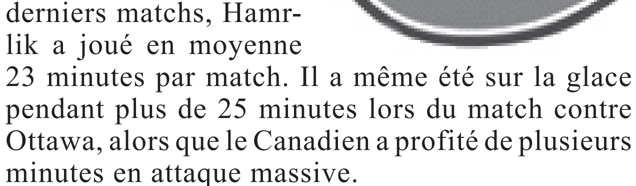
L'an dernier, le club s'est rendu jusqu'en finale de l'association de l'est, à quelques gains seulement d'une participation aux séries finales de la coupe Stanley, sans Markov. Cette année, malgré les absences prolongées de Markov, le club continue de remporter régulièrement des victoires. Dans les deux semaines suivant la dernière blessure de Markov, le club a joué pour .500, alternant victoires et défaites. Puis la semaine dernière, le club a profité de matchs contre des clubs qui en arrachent (New Jersey et Ottawa) pour présenter une fiche de 3 victoires et une défaite.

Markov, s'il récupère un jour de ses blessures au genou, demeure toujours un élément important du club tant en défensive qu'à l'attaque.

Voici mon opinion sur les raisons qui font que le club demeure compétitif en l'absence de leur défenseur étoile.

En défensive, le club a plusieurs atouts. La semaine dernière, j'ai d'ailleurs discuté du rendement défensif très positif du club en raison du système de jeu imposé par l'entraîneur et aussi en raison des performances du jeune Carey Price.

Les autres joueurs de la brigade défensive se sont resserrés les coudes et essaient de combler le vide créé par l'absence de Markov.



Au cours des quatre derniers matchs, Hamrlik a joué en moyenne 23 minutes par match. Il a même été sur la glace pendant plus de 25 minutes lors du match contre Ottawa, alors que le Canadien a profité de plusieurs minutes en attaque massive.

L'utilisation que Martin fait de ses défenseurs varie d'un match à l'autre et le nombre d'avantages ou de désavantages numériques est un facteur déterminant. Ainsi, le duo qui récolte le plus de minutes en désavantage numérique est également celui qui reçoit très peu de temps de glace en avantage numérique. Ainsi, si Hal Gill et Josh Gorges jouent leur moyenne de 21 à 22 minutes par match, ils ont seulement disputé entre 16 et 18 minutes contre Ottawa, qui n'a eu qu'un seul avantage numérique alors que le Canadien en a eu six.

Même les jeunes défenseurs sont appelés à jouer plus abondamment, mais dans une moindre mesure. Picard a joué près de 19 minutes contre Ottawa et le jeune Weber près de 20 minutes.

En attaque, notamment sur le jeu de puissance, le Canadien n'est pas extraordinaire, mais il se débrouille bien. Durant les quatre derniers matchs, le club a compté 15 buts et n'en a accordé que sept. Sur ces 15 buts, quatre ont été marqué lors de l'avantage numérique. Ici aussi, la brigade défensive joue un rôle. Ainsi, durant cette période de quatre matchs, Hamrlik a récolté deux buts et quatre passes.

La prochaine série de quatre matchs risque d'être un peu difficile, le Canadien ayant à affronter Détroit, Toronto, Philadelphie et Boston.



Coordonnateur des soins aux résidents pour la Northern Lights Special Care Home

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 943 $.

Nº du concours : 8232 **Date limite :** 10 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Équipement de réseau informatique de qualité professionnelle
PO423823
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour la fourniture d'équipement de réseau informatique de qualité professionnelle.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 DÉCEMBRE 2010.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres en se rendant à l'adresse précitée ou en écrivant à l'adresse jennifer_smith@gov.nt.ca à compter du 26 novembre 2010.

Renseignements généraux :
Jennifer Smith
Commis à l'administration des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : jennifer_smith@gov.nt.ca

Renseignements techniques :
Dave Burton
Agent des achats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7642
Courriel : dave_burton@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Spécialiste de la tutelle des Services à l'enfance et à la famille

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Services à l'enfance et à la famille

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,01 $ l'heure (soit environ 81 920 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8231 **Date limite :** 10 décembre 2010

Pompier

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Aéroports

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure (soit environ 65 189 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8236 **Date limite :** 15 décembre 2010

Secrétaire-réceptionniste des députés

Assemblée législative **Yellowknife, TNO**
Bureau du greffier et administration centrale

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8230 **Date limite :** 10 décembre 2010

Analyste principal des politiques

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Yellowknife, TNO**
Affaires ministérielles

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8233 **Date limite :** 31 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Titre : Un vilain guêpier, un roman jeunesse (à partir de 11 ans) de Claire Matteau



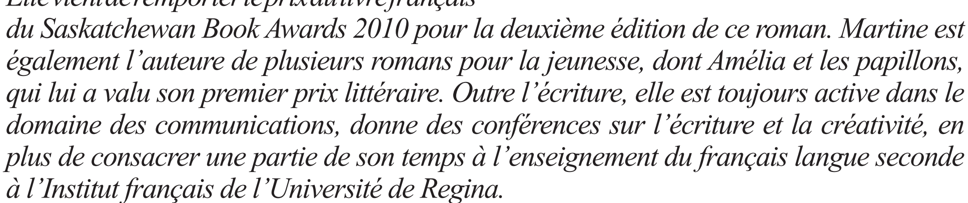
Pour les enfants Dutrissac, c'est la rentrée scolaire, avec ses nombreuses surprises et ses nouvelles rencontres. Pierre-Étienne rêve de gagner plus d'argent. Il envie son ami Jonathan de pouvoir s'acheter tout ce qu'il souhaite. Ce qu'il donnerait pour avoir le même train de vie que lui! Son travail de pompiste ne semble plus le satisfaire tant sa convoitise s'attise de jour en jour. Ses besoins l'aveugleront-ils au point de manquer de jugement? *Un vilain guêpier* est le troisième épisode d'une série qui comprend également *Adieu, Val-du-Chêne!* et *24, rue des Futailles*.

Née à Montréal, Claire Matteau travaille depuis plus de vingt-cinq ans dans le milieu de la télévision, d'abord comme assistante à la réalisation, puis comme scénariste et productrice associée. En 1988, elle reçoit une mention honorable au concours littéraire de la Société des écrivains de Toronto, volet poésie. En 1996, elle écrit deux pièces de théâtre, Mais… que pense donc Molière? et Le rêve de Rosette, qui s'adressent aux six à douze ans.

200 pages, Bouton d'or Acadie.

* Trouvez ce livre chez votre libraire ou commandez-les chez Livres, Disques, Etc., au www.livres-disques.ca ou au 1-888-320-8070.

Les fantômes de Spiritwood, un nouveau roman pour les ados publié aux Éditions de la nouvelle plume



Un soir d'orage, Ethan et quatre de ses amis trouvent refuge dans une école de campagne abandonnée, près de Spiritwood. Pour passer le temps, ils se racontent des histoires à donner la frousse, dont une légende concernant les aurores boréales. Tout le monde sait que les légendes ne sont pas véridiques. Pourtant, Ethan et ses amis apprendront à leurs dépens qu'il suffit de peu de choses pour devenir l'instrument des esprits.

Les fantômes de Spiritwood est le 8e roman de la collection eSKapade. Cet ouvrage signé Martine Noël-Maw s'adresse aux jeunes et moins jeunes de 12 ans et plus.

D'origine québécoise, Martine Noël-Maw a élu domicile à Regina, en Saskatchewan, en 1993. Cette transplantation dans les Prairies s'est révélée fructueuse, car c'est au cœur du riche passé et du paysage envoûtant de cette province méconnue qu'elle a trouvé l'inspiration de son premier roman Dans le pli des collines, paru initialement en 2004. Elle vient de remporter le prix du livre français du Saskatchewan Book Awards 2010 pour la deuxième édition de ce roman. Martine est également l'auteure de plusieurs romans pour la jeunesse, dont Amélia et les papillons, qui lui a valu son premier prix littéraire. Outre l'écriture, elle est toujours active dans le domaine des communications, donne des conférences sur l'écriture et la créativité, en plus de consacrer une partie de son temps à l'enseignement du français langue seconde à l'Institut français de l'Université de Regina.

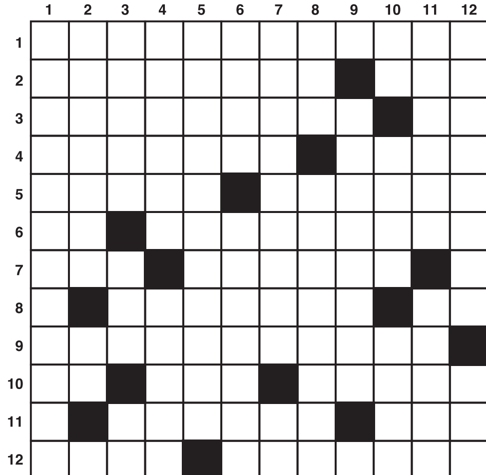
Éditions de la nouvelle plume, 153 pages.

Trouvez ce livre chez votre libraire habituel ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc., au www.livres-disques.ca.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 125



HORIZONTALEMENT

1- Études préparatoires de projets.
2- Établissement aménagé en vue de la conservation de petits animaux. – Fleuve d'Afrique.
3- Terrain élevé. – Altesse royale.
4- De petites ouvertures bien importantes. – Cinéaste italien, né en 1931.
5- Troisième personne. – Matières purulentes fétides.
6- Indivisible. – Faux besoin d'aller à la selle, soudain et douloureux.
7- Unité d'équivalent de dose. – Potées composées de viandes et de légumes.
8- Jeu d'adresse. – Difficulté.
9- Dessiner en forme générale, aux contours vagues de quelqu'un.
10- Gamme. – Indéfini. – Mamelon du sein.
11- Intercale, intègre. – Solipède.
12- Existent. – Indiqué ci-dessus.

VERTICALEMENT

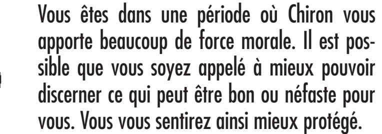
1- Tendances à prendre des décisions hâtives et irréfléchies.
2- Qui déplaît. – Doublée.
3- Reconnu vrai. – Personne sans énergie. – À la mode.
4- Bâtiment ponté en pleine mer. – Dérivation, provoquée en néphrologie.
5- Éléments génétiques.
6- Matière textile. – Mouettes à tête noire.
7- Se répand sans arrêt. – Ruisselet.
8- Rivière d'Éthiopie. – Aubes des rotors de turbines.
9- Mésange à tête noire.
10- Se suivent en sens inverse. – Pieux. – Pièce de charpente.
11- Machinée. – Filins de retenue d'une mine.
12- Longues lances. – Venue au monde.

RÉPONSE DU NO 124



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	C	Y	C	L	O	P	E	D	I	E
2	N	E	R	O	L	I	■	I	R	■	C	I
3	T	R	I	D	I	■	G	L	A	P	I	R
4	R	O	C	■	C	É	R	U	S	E	■	E
5	E	N	O	P	H	T	A	L	M	I	E	■
6	P	■	I	N	E	R	T	I	E	■	T	T
7	R	A	D	E	■	E	T	E	■	P	A	R
8	E	M	E	U	T	I	E	R	E	■	G	E
9	N	B	■	M	O	N	S	■	B	L	E	S
10	N	E	F	O	U	D	■	L	E	U	R	S
11	E	R	E	■	A	R	G	E	N	T	E	É
12	S	T	R	A	T	E	G	I	E	S	■	S

Horoscope



SEMAINE DU 12 AU 18 DÉCEMBRE 2010



BÉLIER
Vous avez des choses magnifiques à vivre. N'hésitez pas à vous donner le droit d'être heureux. Sachez que vous êtes capable de vous épanouir dans tout ce que vous vivez.



TAUREAU
La planète Saturne vous rend capable d'être logique et de faire la part des choses d'une manière objective. Vous avez l'impression que certaines personnes ne comprennent pas vos démarches présentes sur le plan de votre vie professionnelle.

GÉMEAUX
Vous êtes apte à pouvoir dire des choses qui seront très bien perçues de la part de ceux qui les entendront. Vous êtes capable d'apporter un secours moral à ceux qui en ont véritablement besoin.



CANCER
La planète Neptune fait que vous voyez les choses avec un grand besoin de faire des comparaisons. Cependant, sachez que cela peut être une erreur, car ce que vous voulez comprendre ne s'analyse pas avec impatience.



LION
Vous êtes sur le point d'accéder à des situations où vous serez placé dans une position que vous avez longtemps désirée. Il vous faudra apprendre plusieurs choses en peu de temps. Cela sera vraiment important pour vous et pour votre entourage.



VIERGE
Vous avez besoin de tout analyser, surtout en ce qui concerne les questions d'argent. Cependant, vous êtes sur le point de vouloir vivre des changements professionnels. Évitez les illusions.



BALANCE
Vous êtes dans une période où Chiron vous apporte beaucoup de force morale. Il est possible que vous soyez appelé à mieux pouvoir discerner ce qui peut être bon ou néfaste pour vous. Vous vous sentirez ainsi mieux protégé.

SCORPION
Vous allez vers des situations où tout deviendra plus facile pour vous. La planète Uranus fait que vous avez vraiment besoin de mieux vous faire confiance et d'aller vers ce qui a de la valeur pour vous, sur le plan humain.



SAGITTAIRE
Vous pouvez présentement mieux vous estimer. Vous êtes dans une période où tout ce que vous faites peut vous apporter des choses extraordinaires. Vous êtes vraiment apte à vivre une vie très exaltante.



CAPRICORNE
Il est possible que vous commenciez à vous demander beaucoup. Évitez d'être trop intransigeant dans tout ce que vous faites, car dans plusieurs cas, cela ne vous apporterait rien.

VERSEAU
Le Nœud Sud (Nœud descendant de la Lune) fait que vous vous posez de grandes questions face à votre orientation professionnelle. Vous avez le goût de vous donner des chances. Sachez que vous serez surpris des bons résultats que cela vous apportera.




POISSONS
Vous êtes capable de savoir agir d'une manière magnifique afin de pouvoir mieux diriger votre existence, sur tous les plans. Sachez que tout peut être formidable pour vous. Vous avez de plus en plus foi en vous-même.